

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

ACCUEILLIR - HÉBERGER - ACCOMPAGNER - INSÉRER

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, association loi 1901, reconnue d'utilité publique, fondée à Lyon en 1950 par Gabriel ROSSET, gère et anime une trentaine de structures d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement et d'insertion pour les personnes en grandes difficultés de la région lyonnaise.

L'ÉTHIQUE DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

■ LE FOYER croit dans l'égalité de dignité de tous les Hommes, il défend et promeut la dignité et l'autonomie de chaque personne.

■ Il est ouvert à toute personne, quelle que soit son appartenance confessionnelle ou philosophique. Il doit contribuer à remettre debout ceux qui ont été cassés tout en ne renonçant pas à être exigeant à leur égard. Il défend les liens familiaux et les liens relationnels

■ L'action du FOYER est inspirée par l'esprit de Charité. Il est une «école de la vie», au service des exclus, dans cet esprit de charité,

■ LE FOYER est fier de ses racines chrétiennes. L'appellation «NOTRE-DAME» n'a pas à être mise sous le boisseau. L'association a des relations structurelles avec le Diocèse, sans être mouvement d'Eglise.

■ LE FOYER doit conserver sa capacité à s'indigner et à intervenir dans l'esprit initié par le fondateur, référence de son action,

■ Bénévoles et salariés doivent travailler ensemble dans la convivialité et la complémentarité au service des usagers, en partageant la même éthique.

■ **Le bénévole** offre sa disponibilité. Il met sa compétence au service de l'association pour assurer la tâche qui lui a été assignée, dans le respect de la charte.

■ **Le salarié** assure la permanence du service de l'association aux usagers, avec tout son professionnalisme.

■ Toutes les actions menées et les moyens engagés n'ont qu'une finalité : la mission du FOYER.

■ LE FOYER assure l'accueil et l'accompagnement avec compétence et professionnalisme, caractérisés par le respect de la dignité de la personne.

■ LE FOYER, compte tenu de l'origine de ses ressources, a un devoir de rigueur et de transparence. Sa communication est tout entière au service de sa

mission et pour la formation de l'ensemble de ses membres.

LA MISSION DE L'ASSOCIATION :

■ Accueillir les populations les plus fragiles.

■ Mettre en œuvre au quotidien l'inconditionnalité de l'accueil.

■ Affirmer un mode d'accompagnement spécifique et global (emploi, formation, logement, santé, administratif, financier, éducation, liens familiaux.....), caractérisé par le respect de la dignité de la personne.

■ Etre capable, dans les meilleurs délais, de répondre aux situations d'urgence, relevant de ses compétences.

■ Porter à la connaissance du public les problématiques et les difficultés particulières des populations qu'il accueille.

■ Etre, sur la région lyonnaise, l'intervenant principal et incontournable de la grande exclusion tant pour les personnes isolées que les familles, la mission se déclinant à partir des actions d'accueillir, d'héberger, d'accompagner et d'insérer.

■ Etre reconnu par notre action spécifique, à l'intérieur d'un réseau et dans la subsidiarité. Travailler en complémentarité avec les autres acteurs de lutte contre l'exclusion.

■ Devenir l'Observatoire de la précarité sur la région Rhône Alpes, compte tenu du positionnement du FOYER.

■ Affirmer et développer l'engagement privé, au côté de ce qui relève de la responsabilité des pouvoirs publics.

■ Sensibiliser et former le public à la pratique de la solidarité.

LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

LA CHARTE EST
UN CONTRAT
QUI LIE
LE BÉNÉVOLE
ET L'ASSOCIATION,
PAR DES
ENGAGEMENTS
ET OBLIGATIONS
MUTUELS.

CHARTRE DES BÉNÉVOLES

CHARTRE V8-1 AOUT 2009

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3 RUE DU PÈRE CHEVRIER 69361 LYON CEDEX 07
TÉL. +33(0)4 72 76 73 53 / FAX. +33(0)4 72 76 73 71 / www.fnds.org
CCP. 282629D LYON / ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

CHARTRE DES BÉNÉVOLES DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

Le bénévole est une personne qui s'engage de son plein gré, de manière désintéressée, dans une action organisée au service de la communauté.

EN ACCUEILLANT LE BÉNÉVOLE, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI S'ENGAGE :

SUR SA MISSION À :

- lui confier une activité précise, dans la mesure où elle lui convient
- accueillir et considérer le bénévole comme un collaborateur à part entière,
- évaluer régulièrement avec lui son engagement et ses actions
- rendre possible le changement éventuel d'activité au sein du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI
- lui procurer, s'il en fait la demande, une attestation de bénévolat pour l'activité exercée.
- le couvrir par une assurance adéquate dans le cadre de ses activités au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

SUR SON INFORMATION, SON INTÉGRATION À :

- lui donner une information claire sur LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, ses objectifs et son fonctionnement
- lui adresser la revue trimestrielle du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, L'ARCHE SOUS L'ARC EN CIEL
- l'aider à s'intégrer et à s'épanouir au sein de l'équipe dont il fait partie

SUR SA FORMATION À :

- assurer sa formation et son accompagnement par les responsables

EN REJOIGNANT LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, LE BÉNÉVOLE S'ENGAGE :

DANS SA MISSION À :

- adhérer aux valeurs et aux missions du FOYER
- accueillir, écouter et accompagner les personnes accueillies en respectant leurs propres choix et sans distinction d'origine, ou de religion
- séparer sa vie privée de ses interventions avec les usagers, et observer, par respect des personnes les règles de confidentialité
- ne pas utiliser sa fonction afin d'obtenir pour lui-même ou pour un tiers des services ou avantages auxquels il n'aurait pas droit
- être régulier et ponctuel dans ses engagements
- effectuer une période d'essai correspondant à trois mois d'intervention

DANS SON INTÉGRATION À :

- participer à la vie de l'association et au travail en équipe
- être responsable et solidaire de la promotion et du développement de l'association.
- s'exprimer publiquement au nom de l'association uniquement s'il est mandaté en ce sens
- autoriser l'association à utiliser toute image le concernant prise dans le cadre de son activité bénévole.

DANS SA FORMATION À :

- suivre les formations proposées par LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI